

## MISE À JOUR DU 4 AVRIL 2021

### CE DOCUMENT SERA MIS À JOUR SELON LES INFORMATIONS REÇUES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Dans l'éventualité où la Direction Générale de la Santé Publique interdirait la tenue de stages en présence, les cours privés en virtuel seront maintenus pour ceux qui le souhaitent. Les autres stagiaires seront remboursés.

### STAGES CORDES : VIOLON, ALTO, VIOLONCELLE

#### FORMULE VIRTUELLE

Cours d'instrument individuel (4,5 heures par stage)  
Accès virtuel et/ou participation aux classes de maîtres, cours de groupes et ateliers  
Accès virtuel aux répétitions d'orchestre  
Accès aux diffusions web des concerts

#### FORMULE EN PRÉSENCE (15 ANS ET PLUS) 23 places disponibles

**LE PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE SERA OBLIGATOIRE EN TOUT TEMPS  
DANS TOUTES LES AIRES COMMUNES ET DURANT TOUS LES COURS.**

#### HÉBERGEMENT INDIVIDUEL

Chaque stagiaire se verra attribuer une chambre individuelle\*. Une cabine de douche et une toilette seront assignées à chaque stagiaire qui aura une chambre sans salle de bain. **La literie sera fournie.**

\* Les stagiaires d'une même bulle familiale pourront partager une chambre

#### ENSEIGNEMENT

Cours d'instrument individuel (4,5 heures par stage)  
Cours de musique de chambre  
Accès et/ou participation aux classes de maîtres, cours de groupes et ateliers  
Orchestre  
Concerts

## **ARRIVÉES ET DÉPARTS**

Pour l'arrivée, une plage horaire sera assignée à chaque stagiaire afin de limiter le nombre de personnes à la réception. Les stagiaires mineurs devront être accompagnés par **une seule personne** à l'intérieur pour compléter leur inscription mais l'accès aux chambres sera réservé aux stagiaires seulement.

**Arrivées dimanche le 27 juin ou le 11 juillet :**  
**Entre 13h et 17h selon votre assignation**

**Départs mercredi le 7 juillet ou le 21 juillet :**  
**Le départ se fera à partir de 15h après le concert.**  
Ce concert sera accessible **en différé** via un lien Youtube qui sera envoyé aux participants.

## **CONCERTS**

Les stagiaires pourront se produire et assister aux concerts. Le public de l'extérieur n'est pas admis mais l'accès en direct via un lien YouTube sera possible. Les dates des concerts durant les sessions seront divulguées ultérieurement.

## **HORAIRE**

L'horaire détaillé sera fourni avant le début du stage. Les cours se donneront en général de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Les répétitions d'orchestre auront lieu en soirée. Le dimanche après-midi sera libre.

## **REPAS**

La cafétéria a été réaménagée de façon à offrir un service des repas sécuritaire et sans contact. Pour maintenir la distanciation, les repas seront servis en 2 services.

## **ACTIVITÉS**

En tout temps, la distanciation devra être maintenue entre les stagiaires. Les regroupements dans les chambres ou dans les studios de pratique seront interdits. Des activités seront organisées dans le respect des règles sanitaires. Tout stagiaire qui contrevient aux règles sera immédiatement exclu du camp sans remboursement.

## **STUDIOS**

Chaque stagiaire aura un studio de travail assigné. Il aura la responsabilité de l'entretien et de la désinfection du studio après son utilisation.

## **INTERNET**

Internet sans fil sera disponible dans le bâtiment principal et au pavillon St-Denis. Durant les heures de cours, l'utilisation d'internet par les stagiaires devra être au minimum pour assurer que la transmission des cours en virtuel ne soit pas affectée.

## **VISITES**

Les visites ne seront pas permises durant le stage pour s'assurer que la « bulle » formée au camp ne soit pas compromise.

## **LAVAGE**

L'accès à la buanderie est limité au personnel seulement. Il faut donc prévoir des vêtements en quantité suffisante pour la durée du stage.

## **ALCOOL ET DROGUE**

Le Camp musical est un environnement sans alcool ni drogue. Tout stagiaire en possession de l'un ou l'autre sera immédiatement exclu sans remboursement.

## **RESPECT DES AUTRES**

Le Camp musical ne tolère pas de violence verbale, physique, de comportement agressif ou toute autre forme de harcèlement.

## **PLACES LIMITÉES**

En vertu des règles sanitaires, les places sont limitées à 23 en présence, soit le nombre de chambres disponibles. Les stagiaires non sélectionnés seront placés en attente. Des places supplémentaires pourraient être offertes s'il y a assouplissement des règles de la santé publique.

## **INSCRIPTIONS POUR 2 STAGES**

Il est possible pour un stagiaire de s'inscrire pour participer à plus d'un stage. Toutefois, s'il est sélectionné pour les 2 stages, il devra quitter le camp entre les stages pour permettre la désinfection des lieux.